

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 16 janvier 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS - VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 12 décembre 2016 et les sessions spéciales tenues les 19 et 20 décembre 2016 et le 11 janvier 2017.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 décembre 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 379 m³, moyenne : 109 m³/jr
Les Buissons : 6 631 m³, moyenne : 214 m³/jr
Station de recherche : Non disponible
Camping de la Rive : Non disponible

- Service sur les pratiques de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 12 décembre 2016
Incendie : 1, 11, 19 et 24 décembre 2016



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : 25, 29 et 31 décembre 2016
Formation de pompier : Aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 23 novembre 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-01-006
6504

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -16-12-14- accusé réception de la résolution numéro 2016-11-247 concernant l'état du chemin Principal. Des travaux correctifs entre le 493 et le 595, chemin Principal, seront réalisés à court terme, sur une longueur de 5,20 km, et seront la troisième et dernière phase des interventions sur le chemin Principal.

* M. Hervé Chatagnier, directeur, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -16-12-22- certificat d'autorisation concernant la stabilisation temporaire d'urgence vis-à-vis les adresses civiques 97 et 101, rue Labrie.

M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, responsable du Plan Nord et responsable de la région Côte-Nord -16-12-20- accusé réception de la résolution numéro 2016-12-281 au sujet de la Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives. Ils ont pris note des commentaires et particulièrement sur le volet de l'encadrement des hydrocarbures.

Expédiée :

* M. Pierre Arcand, ministre, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles -16-12-14- envoi de la résolution numéro 2016-12-281 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de Loi #106, Loi concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

* M. David Heurtel, ministre, Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -16-12-14- envoi de la résolution numéro 2016-12-281 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de Loi #106, Loi concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

* M. Richard Lehoux, président, Fédération Québécoise des municipalités -16-12-14- envoi de la résolution numéro 2016-12-281 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de Loi #106, Loi concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -16-12-15- envoi de la résolution numéro 2016-12-283 selon laquelle le conseil municipal accepte le dépôt de la révision budgétaire 2016 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité sera au montant 6 469 \$ pour l'année 2016.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -16-12-15- envoi de la résolution numéro 2016-12-282 selon laquelle le conseil municipal accepte le dépôt des prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité sera au montant 2 810 \$ pour l'année 2017.

* M. Rick Tanguay, directeur général, municipalité de Chute-aux-Outardes -16-12-14 envoi de la résolution numéro 2016-12-285 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise la municipalité de Chute-aux-Outardes à octroyer le contrat d'acquisition de jeux gonflables afin de desservir l'ensemble des familles de la Péninsule Manicouagan.

* M. Éric Munger, Roland Munger inc. -16-12-21- envoi de la résolution numéro 2016-12-291 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de la compagnie Roland Munger inc. pour les travaux de stabilisation d'urgence de la berge en face du 97 et 101, rue Labrie, au coût de 21 659,40 \$, plus taxes.

* Mme Myriam Hotte, Groupe-Conseil TDA -16-12-21- envoi de la résolution numéro 2016-12-292 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate la firme Groupe-conseil TDA pour la surveillance des travaux d'urgence de la berge en face du 97 et du 101, rue Labrie, au coût de 5 700 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller, Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017-01-16 et d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR DÉCEMBRE 2016

02 13000 331	Téléphonie	+	200 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	100 \$
02 22000 141	Salaire régulier – Prév. incendie	+	1 700 \$
02 22000 442	Serv. Payées autres municipalités	+	2 200 \$
02 22000 454	Formation et perfectionnement	+	1 200 \$
02 22000 525	Ent. et rép. – Véhicules incendie	+	50 \$
02 32000 521	Ent. infrastructures routières	+	750 \$
02 32000 522	Ent. garage et entrepôt	+	125 \$
02 32000 526	Ent. et rép. Machinerie et outillage	+	100 \$
02 32000 631	Essence et huile – Voirie	+	200 \$
02 32000 643	Petits outils	+	50 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purif. Eau	+	100 \$
02 41200 411	Analyses d'eau	+	25 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine pur. et traitement	+	1 625 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist. Eau	+	250 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	+	50 \$
02 41300 521	Entretien infrast. – Réseaux	+	7 700 \$
02 52000 959	Participation OMH	+	450 \$



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

02 70120 522	Ent. rép. bâtiment – C.L.	+	150 \$
02 70120 670	Fourn. de bureau	+	350 \$
02 70120 681	Électricité et chauffage	+	700 \$
02 70130 141	Salaire régulier - Patinoire	+	800 \$
02 92100 840	Intérêts – Aqueduc	+	50 \$
			18 925 \$
02 11000 341	Publication dans les journaux	-	150 \$
02 11000 970	Subvention et dons – Élus	-	150 \$
02 13000 200	Charges sociales employeur	-	100 \$
02 13000 310	Frais de déplacement	-	100 \$
02 13000 335	Internet – Administration	-	100 \$
02 13000 527	Ent. et rép. – Équipement de bureau	-	200 \$
02 13000 670	Fourn. Bureau	-	100 \$
02 13000 681	Électricité – Administration	-	750 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	-	200 \$
02 19000 341	Avis publics	-	1 000 \$
02 19000 522	Ent. et rép. – Édifice municipal	-	500 \$
02 19000 681	Électricité – Édifice municipal	-	350 \$
02 22000 143	Allocation pompiers	-	150 \$
02 22000 310	Frais de déplacement	-	500 \$
02 22000 349	Publicité et prévention	-	150 \$
02 22000 681	Électricité – Caserne	-	750 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	-	950 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	-	125 \$
02 32000 650	Vêtements, chaussures et acc.	-	250 \$
02 32000 681	Électricité – Garage municipal	-	350 \$
02 33000 521	Contrat – Enlèvement de la neige	-	450 \$
02 34000 681	Électricité – Éclairage public	-	300 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	-	100 \$
02 41200 635	Produits chimiques	-	250 \$
02 41200 681	Électricité – Usine pur. et traitement	-	2 000 \$
02 41300 681	Électricité et chauffage – Dist. Eau	-	5 600 \$
02 61000 200	Charges sociales – Employeur	-	250 \$
02 61000 411	Services professionnels	-	700 \$
02 70120 141	Salaire régulier – C.L.	-	1 000 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	-	100 \$
02 70120 643	Outils	-	100 \$
02 70120 660	Matériel conciergerie C.L.	-	150 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	100 \$
02 70130 454	Formation	-	200 \$
02 70130 681	Électricité – Patinoire	-	500 \$
02 70230 670	Fournitures	-	150 \$
02 99000 892	Frais de banque	-	50 \$
			18 925 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2017-01-008
6507

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2017 - COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2017 de M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au coût de 350 \$, plus taxes.

2017-01-009
6507

**RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2017-
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2017, de Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 793 \$, plus taxes.

2017-01-010
6507

**ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME
2017 - JEAN-YVES BOUCHARD, URBANISTE**

CONSIDÉRANT l'offre reçue le 10 janvier 2017 de Jean-Yves Bouchard, urbaniste, concernant des services d'assistance professionnelle et technique en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette assistance comprend différents services.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour l'année 2017, l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme de Jean-Yves Bouchard, urbaniste, qui comprend les services suivants :

- consultation téléphonique;
- recherche, analyse et rédaction de notes de services ou de courts avis professionnels;
- rédaction de projets de règlement (amendements) à l'initiative de la municipalité incluant, les avis de motion, les avis publics et les calendriers d'adoption.

au coût de 2 500 \$, plus taxes.

2017-01-011
6507

GESTION D'AQUIFÈRE 2017 – AKIFER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire continuer les travaux de gestion d'aquifère afin d'évaluer la variation de la capacité des ouvrages de captage;

CONSIDÉRANT l'estimation reçue de la compagnie Akifer pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits de Les Buissons et de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de mandater la compagnie Akifer pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits de Les Buissons et de Pointe-aux-



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Outardes pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, au coût annuel de 3 410 \$, plus taxes.

2017-01-012
6508

BAIL AVEC LA MRC MANICOUAGAN – CLUB « LES SKIEURS DE LA SAVANE »

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane a déposé une demande de convention de droit de passage et un bail à des fins communautaires pour le relais auprès de la M.R.C. de Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE le bail à des fins communautaires pour le relais, le loyer annuel est de 125,34 \$;

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane est un groupe de bénévoles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse les frais reliés au bail à des fins communautaires pour le relais du club Les Skieurs de la Savane à la MRC de Manicouagan, au coût de 125,34 \$, pour le loyer annuel et les frais d'administration.

2017-01-013
6508

RECONNAISSANCE DE DROITS ACQUIS – 96, RUE DE BAIE-SAINT-LUDGER

CONSIDÉRANT QUE le ou vers le 11 juin 2007, le propriétaire de la résidence située au 96, rue de Baie-St-Ludger a construit une verrière;

CONSIDÉRANT QUE selon le rapport de situation du 8 novembre 2016 réalisé par le Groupe Cadoret, arpenteurs géomètres, la verrière respecterait le Règlement le contrôle intérimaire 2012-07 qui a été en vigueur du 1^{er} août 2012 au 2 octobre 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité de confirmer le droit acquis quant à l'implantation de la verrière dans la zone NS1 pour la propriété du 96, rue de Baie-Saint-Ludger.

2017-01-014
6508

FIXER DATE – DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité de fixer au 13 février 2017, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-2017-01 dont la propriété est située au 175, rue Labrie.

2017-01-015
6508

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes au titre de maire suppléant pour la période du 17 janvier au 13 mars 2017.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



AFFAIRES NOUVELLES

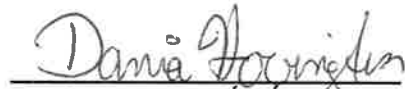
Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

2017-01-016
6509

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 57.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

